



Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative

**PROGRAMME DE LUTTE
CONTRE LES VIOLENCES
SEXUELLES DANS LE SPORT**

*

*SESSION DE SENSIBILISATION ET
DE PREVENTION*

*

Livret d'accompagnement du DVD
« SPORTIF, OUI – VICTIME, NON »

Septembre 2008



Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative

**PROGRAMME DE LUTTE
CONTRE LES VIOLENCES
SEXUELLES DANS LE SPORT**

*

*SESSION DE SENSIBILISATION ET
DE PREVENTION*

*

Livret d'accompagnement du DVD
« SPORTIF, OUI – VICTIME, NON »

Septembre 2008

SOMMAIRE

- Préambule p. 3
- Projection des 4 saynètes p. 4
- Objectifs généraux des ateliers p. 4
- Eléments d'organisation du travail en atelier p. 6
 - L'animation p. 6
 - Le travail en atelier p. 7
 - Choix des séquences p. 8
- Proposition d'animation p. 9
- Séquences n° 1 : KEVIN p. 10
- Séquences n° 2 : FLO p. 11
- Séquences n° 3 : LOUISE p. 13
- Séquences n° 4 : CHRISTELLE p. 15

SOMMAIRE

- Préambule p. 3
- Projection des 4 saynètes p. 4
- Objectifs généraux des ateliers p. 4
- Eléments d'organisation du travail en atelier p. 6
 - L'animation p. 6
 - Le travail en atelier p. 7
 - Choix des séquences p. 8
- Proposition d'animation p. 9
- Séquences n° 1 : KEVIN p. 10
- Séquences n° 2 : FLO p. 11
- Séquences n° 3 : LOUISE p. 13
- Séquences n° 4 : CHRISTELLE p. 15

Préambule :

Le DVD comprend 4 saynètes servant de support aux animations effectuées dans le cadre de sessions de sensibilisation et de prévention.

Les 4 vidéos, d'une durée totale de 10 minutes, présentent différents contextes dans lesquels des situations de violences sexuelles sont suggérées :

- Pression exercée par un groupe en direction d'un sportif, séquence « KEVIN »,
- Relation très ambiguë entre un entraîneur et une sportive, séquence « FLO »,
- Difficulté de la révélation : une victime et une conseillère, séquence « LOUISE »,
- Agression déjouée par un entraîneur à l'occasion d'une réunion festive, séquence « CHRISTELLE ».

Matériel requis :

- un lecteur DVD et une télévision (préférable au vidéo-projecteur, sauf si les salles sont équipées d'une sono permettant la synchronisation image/son) ;
- un tableau blanc ;

Préambule :

Le DVD comprend 4 saynètes servant de support aux animations effectuées dans le cadre de sessions de sensibilisation et de prévention.

Les 4 vidéos, d'une durée totale de 10 minutes, présentent différents contextes dans lesquels des situations de violences sexuelles sont suggérées :

- Pression exercée par un groupe en direction d'un sportif, séquence « KEVIN »,
- Relation très ambiguë entre un entraîneur et une sportive, séquence « FLO »,
- Difficulté de la révélation : une victime et une conseillère, séquence « LOUISE »,
- Agression déjouée par un entraîneur à l'occasion d'une réunion festive, séquence « CHRISTELLE ».

Matériel requis :

- un lecteur DVD et une télévision (préférable au vidéo-projecteur, sauf si les salles sont équipées d'une sono permettant la synchronisation image/son) ;
- un tableau blanc ;

Projection des 4 saynètes



La projection en continu est préconisée en phase finale de la session, après le travail en atelier(s).

Des ateliers d'échanges prenant comme base de discussion une (ou plusieurs) des 4 saynètes adaptées aux caractéristiques du public seront organisés.

Objectifs généraux des ateliers :

- Sensibiliser aux violences à caractère sexuel.
- Faire émerger les représentations sur les relations :
 1. entre sportifs,
 2. entre sportifs et entraîneurs,
 3. entre entraîneurs.

4

Projection des 4 saynètes



La projection en continu est préconisée en phase finale de la session, après le travail en atelier(s).

Des ateliers d'échanges prenant comme base de discussion une (ou plusieurs) des 4 saynètes adaptées aux caractéristiques du public seront organisés.

Objectifs généraux des ateliers :

- Sensibiliser aux violences à caractère sexuel.
- Faire émerger les représentations sur les relations :
 1. entre sportifs,
 2. entre sportifs et entraîneurs,
 3. entre entraîneurs.

4

- Faire émerger la question des limites de l'acceptable dans ces relations (que peut-on accepter / que peut-on imposer ?).
- Identifier des situations génératrices de violences.
- Réfléchir sur les « codes culturels » de certains sports au regard du respect de soi et d'autrui (langage, gestuelle, etc.)
- Confronter les différents points de vue et faire prendre conscience de celui des victimes.
- Le cas échéant, orienter les victimes : les séances de ce type peuvent engendrer des « révélations » chez les participants (cela m'est arrivé... ou voilà ce qui m'est arrivé / m'arrive, ou encore, cela est arrivé à une copine, à un copain, préférant dans un premier temps effectuer ce type de révélation en désignant quelqu'un d'autre plutôt que soi-même).

Il conviendra alors de diriger la victime (ou supposée l'être) vers les professionnels tels qu'indiqués dans le document : « Notions juridiques élémentaires pour une prise en charge des personnes victimes d'infractions pénales » - MSJSVA.

L'enjeu est de faire émerger la notion de comportement acceptable au regard d'agissements répréhensibles.

A l'issue de la présentation des objectifs de la journée, un travail d'animation est réalisé en atelier.

5

- Faire émerger la question des limites de l'acceptable dans ces relations (que peut-on accepter / que peut-on imposer ?).
- Identifier des situations génératrices de violences.
- Réfléchir sur les « codes culturels » de certains sports au regard du respect de soi et d'autrui (langage, gestuelle, etc.)
- Confronter les différents points de vue et faire prendre conscience de celui des victimes.
- Le cas échéant, orienter les victimes : les séances de ce type peuvent engendrer des « révélations » chez les participants (cela m'est arrivé... ou voilà ce qui m'est arrivé / m'arrive, ou encore, cela est arrivé à une copine, à un copain, préférant dans un premier temps effectuer ce type de révélation en désignant quelqu'un d'autre plutôt que soi-même).

Il conviendra alors de diriger la victime (ou supposée l'être) vers les professionnels tels qu'indiqués dans le document : « Notions juridiques élémentaires pour une prise en charge des personnes victimes d'infractions pénales » - MSJSVA.

L'enjeu est de faire émerger la notion de comportement acceptable au regard d'agissements répréhensibles.

A l'issue de la présentation des objectifs de la journée, un travail d'animation est réalisé en atelier.

5

Eléments d'organisation du travail en atelier :

La multidisciplinarité des participants est souhaitable pour éviter d'éventuels effets de groupe entre les sportifs d'un même pôle. Il est également recommandé de constituer des groupes composés de 15 sportifs au maximum et d'âge homogène, l'objectif visé étant l'appropriation des thématiques pour libérer la parole. La composition des groupes doit également prendre en compte une répartition selon les sexes.

Un atelier particulier sera proposé aux entraîneurs et aux adultes.

> L'animation

Il est fortement recommandé de confier l'animation à des binômes alliant un spécialiste de la prévention des violences sexuelles et un spécialiste de la prévention des violences chez les sportifs ayant une bonne connaissance des logiques sportives de préparation et de compétition de haut niveau.

Les animateurs du débat sont des personnes formées à la prévention et ne peuvent en aucun cas être des personnes en relation directe et quotidienne avec les jeunes (entraîneurs, médecins, kinésithérapeutes).

Les personnes de l'encadrement habituel des jeunes sportifs peuvent en revanche être réunies dans un même atelier.

Eléments d'organisation du travail en atelier :

La multidisciplinarité des participants est souhaitable pour éviter d'éventuels effets de groupe entre les sportifs d'un même pôle. Il est également recommandé de constituer des groupes composés de 15 sportifs au maximum et d'âge homogène, l'objectif visé étant l'appropriation des thématiques pour libérer la parole. La composition des groupes doit également prendre en compte une répartition selon les sexes.

Un atelier particulier sera proposé aux entraîneurs et aux adultes.

> L'animation

Il est fortement recommandé de confier l'animation à des binômes alliant un spécialiste de la prévention des violences sexuelles et un spécialiste de la prévention des violences chez les sportifs ayant une bonne connaissance des logiques sportives de préparation et de compétition de haut niveau.

Les animateurs du débat sont des personnes formées à la prévention et ne peuvent en aucun cas être des personnes en relation directe et quotidienne avec les jeunes (entraîneurs, médecins, kinésithérapeutes).

Les personnes de l'encadrement habituel des jeunes sportifs peuvent en revanche être réunies dans un même atelier.

L'animation des débats se fait de manière à permettre l'expression de tous. Il importe donc de signifier dès le début que les animateurs ne sont pas là pour juger ce qui est dit, ni pour condamner des comportements. Par ailleurs, ce qui est échangé dans l'atelier ne pourra pas être répété à l'extérieur du groupe, ni par l'animateur ni par les participants, sauf accord de l'intéressé(e).

➤ **Le travail en ateliers**

L'utilisation des films se comprend comme un support au débat. Elle se justifie pour déclencher la parole des jeunes comme celle de l'encadrement. En conséquence, le visionnage des séquences choisies, doit se faire exclusivement dans le travail en ateliers.

En atelier, il est fortement conseillé de mettre le film en pause au moment où apparaît le slogan « sportif oui, victime non », afin de ne pas gêner la prise de parole.

Les ateliers regroupent une quinzaine de personnes, dans une salle organisée, afin que tout le monde puisse voir et entendre le ou les films projetés. Pour débattre, les participants seront plutôt installés en cercle de façon à ce que chacun voit et entende celui qui s'exprime.

La durée des ateliers est fixée à l'avance de même que les débats consacrés à chaque séquence. Les participants sont informés préalablement de la durée des discussions. Chaque temps d'échange est conclu de façon formelle par l'animateur.

L'animation des débats se fait de manière à permettre l'expression de tous. Il importe donc de signifier dès le début que les animateurs ne sont pas là pour juger ce qui est dit, ni pour condamner des comportements. Par ailleurs, ce qui est échangé dans l'atelier ne pourra pas être répété à l'extérieur du groupe, ni par l'animateur ni par les participants, sauf accord de l'intéressé(e).

➤ **Le travail en ateliers**

L'utilisation des films se comprend comme un support au débat. Elle se justifie pour déclencher la parole des jeunes comme celle de l'encadrement. En conséquence, le visionnage des séquences choisies, doit se faire exclusivement dans le travail en ateliers.

En atelier, il est fortement conseillé de mettre le film en pause au moment où apparaît le slogan « sportif oui, victime non », afin de ne pas gêner la prise de parole.

Les ateliers regroupent une quinzaine de personnes, dans une salle organisée, afin que tout le monde puisse voir et entendre le ou les films projetés. Pour débattre, les participants seront plutôt installés en cercle de façon à ce que chacun voit et entende celui qui s'exprime.

La durée des ateliers est fixée à l'avance de même que les débats consacrés à chaque séquence. Les participants sont informés préalablement de la durée des discussions. Chaque temps d'échange est conclu de façon formelle par l'animateur.

➤ **Choix des séquences**

Il est difficile d'envisager d'utiliser les 4 séquences sur un même atelier. Néanmoins, utiliser au moins deux séquences durant l'atelier est une perspective raisonnable.

Les séquences retenues peuvent être choisies en fonction des thèmes, des publics, des sports pratiqués par les jeunes des pôles...

Les animateurs ont donc la possibilité de privilégier une séquence selon la pertinence qu'ils lui accordent, en fonction du thème traité et pour un public donné. Par exemple, il est possible d'utiliser préférentiellement la séquence n°1 « KEVIN », avec un groupe d'adolescents pratiquant un sport collectif ou la séquence n° 4 « CHRISTELLE », avec le groupe des cadres.

Par ailleurs, il est conseillé d'utiliser durant un même atelier des situations mettant en évidence différents niveaux relationnels, par exemple des jeunes entre eux, des jeunes sportifs avec un entraîneur, des entraîneurs entre eux.

Le choix des séquences de travail se fait donc avec une certaine latitude, chaque équipe d'animation pouvant déterminer les supports les plus adaptés aux réalités locales.

Les brochures et aides mémoire de la campagne de communication seront distribués à l'issue du travail en atelier.

➤ **Choix des séquences**

Il est difficile d'envisager d'utiliser les 4 séquences sur un même atelier. Néanmoins, utiliser au moins deux séquences durant l'atelier est une perspective raisonnable.

Les séquences retenues peuvent être choisies en fonction des thèmes, des publics, des sports pratiqués par les jeunes des pôles...

Les animateurs ont donc la possibilité de privilégier une séquence selon la pertinence qu'ils lui accordent, en fonction du thème traité et pour un public donné. Par exemple, il est possible d'utiliser préférentiellement la séquence n°1 « KEVIN », avec un groupe d'adolescents pratiquant un sport collectif ou la séquence n° 4 « CHRISTELLE », avec le groupe des cadres.

Par ailleurs, il est conseillé d'utiliser durant un même atelier des situations mettant en évidence différents niveaux relationnels, par exemple des jeunes entre eux, des jeunes sportifs avec un entraîneur, des entraîneurs entre eux.

Le choix des séquences de travail se fait donc avec une certaine latitude, chaque équipe d'animation pouvant déterminer les supports les plus adaptés aux réalités locales.

Les brochures et aides mémoire de la campagne de communication seront distribués à l'issue du travail en atelier.

Proposition d'animation

Les propositions qui suivent ne sont données qu'à titre indicatif. Elles suggèrent des pistes d'analyse des séquences et des exemples de questionnement et de relance.

A l'issue du visionnement d'une séquence, le débat est lancé à partir d'une question posée au groupe par un animateur.

Les thèmes évoqués peuvent émerger spontanément des discussions. Ils peuvent aussi être le résultat d'un questionnement des animateurs. En tous les cas, ils doivent résulter de l'expression des jeunes plutôt qu'être imposés par les animateurs. Ceux-ci peuvent en revanche reformuler les propos pour les articuler avec les thèmes abordés.

Les relances proposées ci-dessous permettent, si les animateurs le jugent nécessaire, de mettre l'accent sur un aspect de la séquence qui n'aurait pas encore émergé. Il n'est cependant pas nécessaire de vouloir tout aborder mais préférable d'aller au bout des thématiques ayant émergé du débat et de la parole des participants (jeunes ou encadrants).

Pour les relances, il est possible de reVISIONNER tout ou partie du film.

Les grilles d'interprétation sont proposées pour permettre la compréhension des comportements observés. Elles peuvent permettre d'aider à sélectionner une séquence, selon le thème que les animateurs désirent explorer.

Proposition d'animation

Les propositions qui suivent ne sont données qu'à titre indicatif. Elles suggèrent des pistes d'analyse des séquences et des exemples de questionnement et de relance.

A l'issue du visionnement d'une séquence, le débat est lancé à partir d'une question posée au groupe par un animateur.

Les thèmes évoqués peuvent émerger spontanément des discussions. Ils peuvent aussi être le résultat d'un questionnement des animateurs. En tous les cas, ils doivent résulter de l'expression des jeunes plutôt qu'être imposés par les animateurs. Ceux-ci peuvent en revanche reformuler les propos pour les articuler avec les thèmes abordés.

Les relances proposées ci-dessous permettent, si les animateurs le jugent nécessaire, de mettre l'accent sur un aspect de la séquence qui n'aurait pas encore émergé. Il n'est cependant pas nécessaire de vouloir tout aborder mais préférable d'aller au bout des thématiques ayant émergé du débat et de la parole des participants (jeunes ou encadrants).

Pour les relances, il est possible de reVISIONNER tout ou partie du film.

Les grilles d'interprétation sont proposées pour permettre la compréhension des comportements observés. Elles peuvent permettre d'aider à sélectionner une séquence, selon le thème que les animateurs désirent explorer.

1. KEVIN : Pression exercée par un groupe en direction d'un sportif du groupe



L'échec sportif engendre une frustration des joueurs qui les conduit à désigner un bouc émissaire. Celui-ci va devenir l'objet des violences, des moqueries, des humiliations.

Thématiques susceptibles d'être abordées

Pression du groupe et réaction négative à l'échec. Désignation d'un bouc émissaire.

Responsabilité individuelle en tant qu'acteur ou spectateur de violences.

Responsabilité de l'adulte encadrant dans ce type de situation.

Rapport à la performance. Gestion de l'échec et tolérance à la frustration.

Relances possibles

- travail sur les regards lors du retour vers les vestiaires (regards de coéquipiers ? regard haineux ?)
- « t'es trop nul ». La nullité peut-elle justifier une violence ?
- « lève-toi la danseuse ». Homophobie de la remarque. Dévalorisation du garçon dans son identité.
- « à poil », à rapporter à la remarque sur la danseuse. L'humiliation du plus faible passe par une mise en question de son identité masculine et par la mise à nu forcée (« on va te foutre à poil, tu vas comprendre », tu vas comprendre quoi ?).
- déshabillage collectif : les garçons qui y participent s'affirment comme les plus forts du groupe. Le sont-ils ?
 - Cette situation vous évoque-t-elle d'autres situations génératrices de violences (sexuelles ?)

10

1. KEVIN : Pression exercée par un groupe en direction d'un sportif du groupe



L'échec sportif engendre une frustration des joueurs qui les conduit à désigner un bouc émissaire. Celui-ci va devenir l'objet des violences, des moqueries, des humiliations.

Thématiques susceptibles d'être abordées

Pression du groupe et réaction négative à l'échec. Désignation d'un bouc émissaire.

Responsabilité individuelle en tant qu'acteur ou spectateur de violences.

Responsabilité de l'adulte encadrant dans ce type de situation.

Rapport à la performance. Gestion de l'échec et tolérance à la frustration.

Relances possibles

- travail sur les regards lors du retour vers les vestiaires (regards de coéquipiers ? regard haineux ?)
- « t'es trop nul ». La nullité peut-elle justifier une violence ?
- « lève-toi la danseuse ». Homophobie de la remarque. Dévalorisation du garçon dans son identité.
- « à poil », à rapporter à la remarque sur la danseuse. L'humiliation du plus faible passe par une mise en question de son identité masculine et par la mise à nu forcée (« on va te foutre à poil, tu vas comprendre », tu vas comprendre quoi ?).
- déshabillage collectif : les garçons qui y participent s'affirment comme les plus forts du groupe. Le sont-ils ?
 - Cette situation vous évoque-t-elle d'autres situations génératrices de violences (sexuelles ?)

10

2. FLO : Relation très ambiguë entre un entraîneur et une sportive



Les relations entre la victime et l'agresseur : Confusion de la posture de l'entraîneur qui entretient avec la sportive une relation incestueuse ; le corps performant s'efface devant le corps érotisé par le regard de l'entraîneur. La relation d'emprise qui se construit par l'adhésion au projet de performance de l'entraîneur (« on va gagner »).

Thématiques susceptibles d'être abordées :

L'emprise de l'entraîneur sur la sportive justifiée par la recherche de performance.

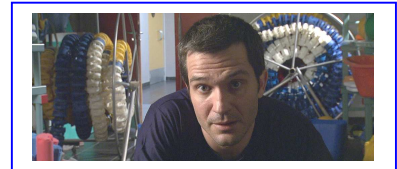
Le processus psychologique utilisé par l'entraîneur : colère / reproches puis douceur / encouragements, massage/caresses.

Le désir de réussite du sportif.

Relances possibles

- « ça se sentait, t'avais pas envie », comment l'entraîneur peut-il connaître l'envie de la jeune nageuse ? « je sens que ça va mieux », comment le sent-il ?
- « dès que t'as plongé, j'ai vu que t'y étais pas », « on dirait que t'as oublié tous mes conseils » : dans le discours de l'entraîneur, la victime de la colère paraît responsable de ce qu'il lui arrive.

2. FLO : Relation très ambiguë entre un entraîneur et une sportive



Les relations entre la victime et l'agresseur : Confusion de la posture de l'entraîneur qui entretient avec la sportive une relation incestueuse ; le corps performant s'efface devant le corps érotisé par le regard de l'entraîneur. La relation d'emprise qui se construit par l'adhésion au projet de performance de l'entraîneur (« on va gagner »).

Thématiques susceptibles d'être abordées :

L'emprise de l'entraîneur sur la sportive justifiée par la recherche de performance.

Le processus psychologique utilisé par l'entraîneur : colère / reproches puis douceur / encouragements, massage/caresses.

Le désir de réussite du sportif.

Relances possibles

- « ça se sentait, t'avais pas envie », comment l'entraîneur peut-il connaître l'envie de la jeune nageuse ? « je sens que ça va mieux », comment le sent-il ?
- « dès que t'as plongé, j'ai vu que t'y étais pas », « on dirait que t'as oublié tous mes conseils » : dans le discours de l'entraîneur, la victime de la colère paraît responsable de ce qu'il lui arrive.

- L'entraîneur tout puissant : « si tu bosses, si tu m'écoutes ça va finir par payer... je vais t'emmener au top niveau, moi ».

L'entraîneur pense-t-il qu'il perd quand la sportive perd ?

- Si oui, il risque de faire « payer » l'échec à la sportive (ses capacités à entraîner sont remises en cause, culpabilisation de l'entraînée, durcissement des conditions d'entraînement, etc.),
 - si non (repositionnement des responsabilités), l'abus de d'autorité est moins probable.
- « tu te disperses », la performance sportive doit-elle être la seule raison de vivre ? au nom de quoi l'entraîneur peut-il émettre des jugements sur ce que la jeune fille fait en dehors de l'entraînement ?
 - « c'est comme avec ton p'tit copain », l'entraîneur peut-il (doit-il) intervenir sur la vie affective de la jeune fille ?
 - « c'est un gamin, tu perds ton temps », « depuis que t'es avec lui, tes perfs c'est zéro », l'entraîneur perçoit le petit copain comme un rival du point de vue de son influence sportive et du point de vue affectif et sexuel (« on dirait ton petit frère », « t'es super mignonne, on dirait une fille de 20 piges »).
 - regards vers la porte (inquiétude, mais de quoi ?), regard exaspéré (par quoi ?) puis regard qui se veut apaisant (pour quoi ?).

12

- L'entraîneur tout puissant : « si tu bosses, si tu m'écoutes ça va finir par payer... je vais t'emmener au top niveau, moi ».

L'entraîneur pense-t-il qu'il perd quand la sportive perd ?

- Si oui, il risque de faire « payer » l'échec à la sportive (ses capacités à entraîner sont remises en cause, culpabilisation de l'entraînée, durcissement des conditions d'entraînement, etc.),
 - si non (repositionnement des responsabilités), l'abus de d'autorité est moins probable.
- « tu te disperses », la performance sportive doit-elle être la seule raison de vivre ? au nom de quoi l'entraîneur peut-il émettre des jugements sur ce que la jeune fille fait en dehors de l'entraînement ?
 - « c'est comme avec ton p'tit copain », l'entraîneur peut-il (doit-il) intervenir sur la vie affective de la jeune fille ?
 - « c'est un gamin, tu perds ton temps », « depuis que t'es avec lui, tes perfs c'est zéro », l'entraîneur perçoit le petit copain comme un rival du point de vue de son influence sportive et du point de vue affectif et sexuel (« on dirait ton petit frère », « t'es super mignonne, on dirait une fille de 20 piges »).
 - regards vers la porte (inquiétude, mais de quoi ?), regard exaspéré (par quoi ?) puis regard qui se veut apaisant (pour quoi ?).

12

2. LOUISE : Difficulté de la révélation de faits de violence, une victime et une conseillère



La relation d'aide et le rôle de « la copine » dans cette relation, légitime mais qui a des limites. La question de la personne à qui se confier, ou tout simplement la question de la parole ne vont pas de soi pour des violences graves. Les victimes doivent pourtant pouvoir parler, mais il peut leur être impossible d'en parler à leur entourage (y compris à leurs parents).

Thématiques susceptibles d'être abordées :

Le secret.

Les personnes référentes.

Les réseaux d'aides aux victimes.

Relances possibles

- « pourquoi tu me parles pas ? je t'ai envoyée plein de textos » « t'arrêtais pas de crier "foutez-moi la paix" » pourquoi la jeune fille s'isole-t-elle de sa meilleure amie ?
- « tu peux tout me dire » qu'est-ce qui ne pourrait pas être dit ?
- « il t'est arrivé un truc grave ».

13

3. LOUISE : Difficulté de la révélation de faits de violence, une victime et une conseillère



La relation d'aide et le rôle de « la copine » dans cette relation, légitime mais qui a des limites. La question de la personne à qui se confier, ou tout simplement la question de la parole ne vont pas de soi pour des violences graves. Les victimes doivent pourtant pouvoir parler, mais il peut leur être impossible d'en parler à leur entourage (y compris à leurs parents).

Thématiques susceptibles d'être abordées :

Le secret.

Les personnes référentes.

Les réseaux d'aides aux victimes.

Relances possibles

- « pourquoi tu me parles pas ? je t'ai envoyée plein de textos » « t'arrêtais pas de crier "foutez-moi la paix" » pourquoi la jeune fille s'isole-t-elle de sa meilleure amie ?
- « tu peux tout me dire » qu'est-ce qui ne pourrait pas être dit ?
- « il t'est arrivé un truc grave ».

13

- « y avait qui ? Marion m'a dit que t'étais la dernière à partir. C'est Luc, Antoine... ? » Qu'a-t-il pu se passer ? Qui peuvent être Luc et Antoine ? Sont-ils de jeunes athlètes, des athlètes plus âgés, des membres de l'équipe d'entraînement ?

- « tu vois, tu pleures tout le temps »,

- « si tu parles pas il va recommencer », « si tu parles pas et qu'il arrive quelque chose à quelqu'un d'autre tu en seras responsable ». culpabilisation de la victime, ce qui rajoute de la souffrance à la souffrance déjà vécue.

- « tu dois tout me dire » doit-on tout dire ? et à qui ? mais surtout peut-on tout dire ? n'y a-t-il pas des choses qui ne peuvent pas être dites aux personnes proches (amis du club, parents, entraîneur...)

- « si tu le dis pas, c'est moi qui vais le dire à ta mère », pourquoi Louise part-elle en courant ? que peut faire son amie ? à qui devrait-elle (pourrait-elle) en parler ?

Le rôle de la meilleure amie peut aussi consister à comprendre le silence de Louise et à lui indiquer des personnes, des structures à qui elle peut confier ses problèmes de façon anonyme.

Il importe d'orienter la victime vers un adulte de confiance ou vers une structure d'écoute spécialisée plutôt que de parler « à sa place ».

- « y avait qui ? Marion m'a dit que t'étais la dernière à partir. C'est Luc, Antoine... ? » Qu'a-t-il pu se passer ? Qui peuvent être Luc et Antoine ? Sont-ils de jeunes athlètes, des athlètes plus âgés, des membres de l'équipe d'entraînement ?

- « tu vois, tu pleures tout le temps »,

- « si tu parles pas il va recommencer », « si tu parles pas et qu'il arrive quelque chose à quelqu'un d'autre tu en seras responsable ». culpabilisation de la victime, ce qui rajoute de la souffrance à la souffrance déjà vécue.

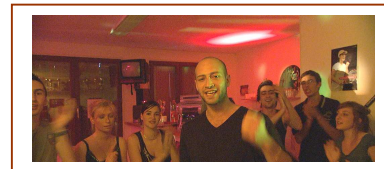
- « tu dois tout me dire » doit-on tout dire ? et à qui ? mais surtout peut-on tout dire ? n'y a-t-il pas des choses qui ne peuvent pas être dites aux personnes proches (amis du club, parents, entraîneur...)

- « si tu le dis pas, c'est moi qui vais le dire à ta mère », pourquoi Louise part-elle en courant ? que peut faire son amie ? à qui devrait-elle (pourrait-elle) en parler ?

Le rôle de la meilleure amie peut aussi consister à comprendre le silence de Louise et à lui indiquer des personnes, des structures à qui elle peut confier ses problèmes de façon anonyme.

Il importe d'orienter la victime vers un adulte de confiance ou vers une structure d'écoute spécialisée plutôt que de parler « à sa place ».

4. CHRISTELLE : Agression déjouée par un entraîneur à l'occasion d'une réunion festive



Les soirées sont des lieux propices aux violences sexuelles. En raison de l'alcool, de l'ambiance de fête. Des lieux où l'effet de groupe peut entraîner une perte de contrôle.

Le premier adulte ne sait pas se situer. Besoin d'être aimé « votre coach favori vous parle » qui se traduit par une attitude démagogique. Utilisation de son pouvoir de coach pour imposer un jeu et tourmenter une sportive.

Le second adulte intervient, non pas parce qu'il y a du bruit, mais parce qu'il a vu qu'une fille de l'équipe était humiliée. Il intervient à la fois vis-à-vis du groupe et vis-à-vis de son collègue. En cela, il pose les limites de ce qui est acceptable.

Thématiques susceptibles d'être abordées :

La fête et ses dérapages possibles.

L'effet de groupe.

Place et autorité de l'adulte.

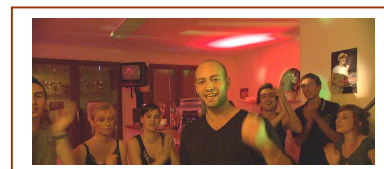
Rapports garçons-filles.

Relances possibles

- le gage « on enlève une fringue ». Comment les garçons réagissent-ils ? comment les filles réagissent-elles ?

15

4. CHRISTELLE : Agression déjouée par un entraîneur à l'occasion d'une réunion festive



Les soirées sont des lieux propices aux violences sexuelles. En raison de l'alcool, de l'ambiance de fête. Des lieux où l'effet de groupe peut entraîner une perte de contrôle.

Le premier adulte ne sait pas se situer. Besoin d'être aimé « votre coach favori vous parle » qui se traduit par une attitude démagogique. Utilisation de son pouvoir de coach pour imposer un jeu et tourmenter une sportive.

Le second adulte intervient, non pas parce qu'il y a du bruit, mais parce qu'il a vu qu'une fille de l'équipe était humiliée. Il intervient à la fois vis-à-vis du groupe et vis-à-vis de son collègue. En cela, il pose les limites de ce qui est acceptable.

Thématiques susceptibles d'être abordées :

La fête et ses dérapages possibles.

L'effet de groupe.

Place et autorité de l'adulte.

Rapports garçons-filles.

Relances possibles

- le gage « on enlève une fringue ». Comment les garçons réagissent-ils ? comment les filles réagissent-elles ?

15

- « tu sais pas Christelle ? » « deuxième question, uniquement pour toi Christelle » pourquoi Christelle retient-elle l'attention ? Qu'est-ce qui peut poser problème dans le statut de « championne » de Christelle ?
- tous ensemble : « Christelle, Christelle, Christelle, Christelle » effet de groupe, scander ensemble le nom d'une personne pour qu'elle fasse ce qu'elle n'a pas envie de faire.
- applaudissement : tout le monde participe-t-il au jeu de la même manière ? y a-t-il des personnes qui sont en retrait, d'autres qui au contraire « mettent le feu » ? Comment les filles réagissent-elles ?
- regards : insistance du regard du jeune coach, regard amusé de la jeune fille (à droite) qui au début n'était pas d'accord avec le gage, amusé, parce que ce qui arrive à Christelle ne lui arrive pas à elle ?
- arrivée de l'entraîneur : « qu'est-ce que vous faites tous là ? C'est n'importe quoi, vous arrêtez ça tout de suite » A qui s'adresse-t-il ?
- « c'est comme ça que tu manages une équipe ? C'est ça ta conception, tu vas m'expliquer ou quoi ? » Trouvez-vous sa réaction normale ? Et celle du premier entraîneur ? Qui d'autre aurait pu intervenir ?
- « ça va ?, t'es sûre que ça va ? » qu'est-ce qui peut laisser penser que « ça va pas », alors que tout le monde semblait s'amuser ? La réaction de l'entraîneur laisse penser que « ça va pas » pour Christelle (le visage qu'il montre à la fin). Comment se fait-il que personne ne s'en soit rendu compte ? ou n'ai rien fait pour que ça s'arrête ?

- « tu sais pas Christelle ? » « deuxième question, uniquement pour toi Christelle » pourquoi Christelle retient-elle l'attention ? Qu'est-ce qui peut poser problème dans le statut de « championne » de Christelle ?
- tous ensemble : « Christelle, Christelle, Christelle, Christelle » effet de groupe, scander ensemble le nom d'une personne pour qu'elle fasse ce qu'elle n'a pas envie de faire.
- applaudissement : tout le monde participe-t-il au jeu de la même manière ? y a-t-il des personnes qui sont en retrait, d'autres qui au contraire « mettent le feu » ? Comment les filles réagissent-elles ?
- regards : insistance du regard du jeune coach, regard amusé de la jeune fille (à droite) qui au début n'était pas d'accord avec le gage, amusé, parce que ce qui arrive à Christelle ne lui arrive pas à elle ?
- arrivée de l'entraîneur : « qu'est-ce que vous faites tous là ? C'est n'importe quoi, vous arrêtez ça tout de suite » A qui s'adresse-t-il ?
- « c'est comme ça que tu manages une équipe ? C'est ça ta conception, tu vas m'expliquer ou quoi ? » Trouvez-vous sa réaction normale ? Et celle du premier entraîneur ? Qui d'autre aurait pu intervenir ?
- « ça va ?, t'es sûre que ça va ? » qu'est-ce qui peut laisser penser que « ça va pas », alors que tout le monde semblait s'amuser ? La réaction de l'entraîneur laisse penser que « ça va pas » pour Christelle (le visage qu'il montre à la fin). Comment se fait-il que personne ne s'en soit rendu compte ? ou n'ai rien fait pour que ça s'arrête ?

« Les violences sexuelles constituent une violation du droit français passible de poursuite judiciaire.

Des professionnels sont à votre écoute pour vous aider dans vos démarches.

Ensemble, parlons-en ! »

CAMPAGNE DE LUTTE
CONTRE LES VIOLENCES
SEXUELLES DANS LE SPORT



**Victimes de violences
sexuelles dans le sport**

Appelez le

08 VICTIMES
0 8 8 4 2 8 4 6 3 7
Coût d'un appel local, 7 jours sur 7, de 9h à 21h

17

« Les violences sexuelles constituent une violation du droit français passible de poursuite judiciaire.

Des professionnels sont à votre écoute pour vous aider dans vos démarches.

Ensemble, parlons-en ! »

CAMPAGNE DE LUTTE
CONTRE LES VIOLENCES
SEXUELLES DANS LE SPORT



**Victimes de violences
sexuelles dans le sport**

Appelez le

08 VICTIMES
0 8 8 4 2 8 4 6 3 7
Coût d'un appel local, 7 jours sur 7, de 9h à 21h

17